Carnet d'entretien

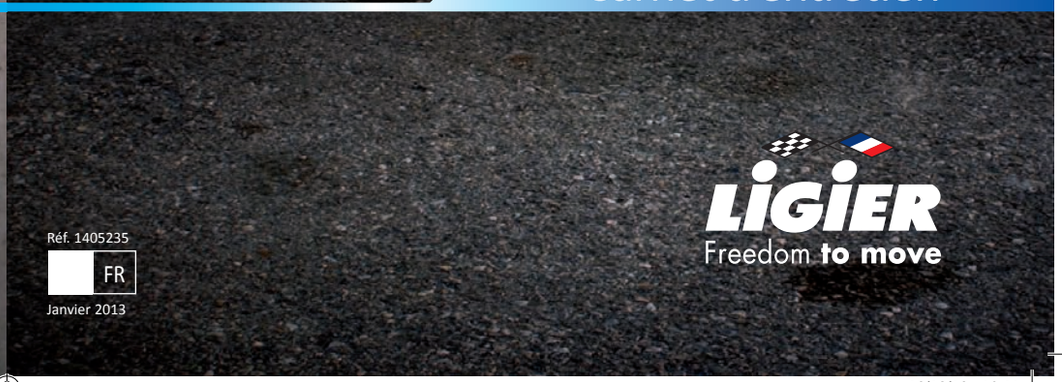

Réf. 1405235
FR
Janvier 2013

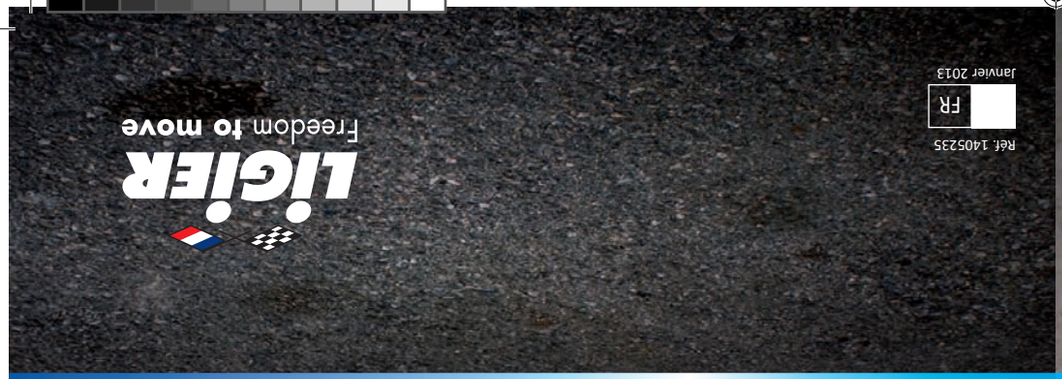

Réf. 1405235
FR
Janvier 2013

Manuel d'utilisation

couv JS 50 2013.indd 1
12/12/13 16:11

Carte d'enregistrement de garantie

Exemplaire A à retourner sous huitaine à Automobiles Ligier,
105 route d'Hauterive / 03200 ABREST

Garantie contractuelle d'une durée de deux ans à compter de la date de mise en circulation initiale, sans limitation de kilométrage.

La garantie ne sera effective qu'à la réception par Automobiles Ligier de la carte d'enregistrement dûment complétée par l'acheteur et le distributeur agréé vendeur dans les 8 jours qui suivent la livraison.

Identité du véhicule

Type :

Modèle : N° moteur :

N° de série :

Couleur :

Date de première mise en circulation :

Identité du client

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° de téléphone :

Adresse :

Ville : Code postal :

Email :

Date de début de garantie (Mise en circulation)	Date de fin de garantie

Cachet du distributeur agréé vendeur

Date et signature

Je demande à bénéficier de la garantie aux conditions figurant dans le carnet joint et reconnais avoir reçu la carte d'enregistrement de garantie.

À .....

Le .....

Signature du client

Carte d'enregistrement de garantie

Exemplaire B revenant au Distributeur/Vendeur

Garantie contractuelle d'une durée de deux ans à compter de la date de mise en circulation initiale, sans limitation de kilométrage.

La garantie ne sera effective qu'à la réception par Automobiles Ligier de la carte d'enregistrement dûment complétée par l'acheteur et le distributeur agréé vendeur dans les 8 jours qui suivent la livraison.

Identité du véhicule

Type :

Modèle : N° moteur :

N° de série :

Couleur :

Date de première mise en circulation :

Identité du client

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° de téléphone :

Adresse :

Ville : Code postal :

Email :

Date de début de garantie (Mise en circulation)	Date de fin de garantie

Cachet du distributeur agréé vendeur

Date et signature

Je demande à bénéficier de la garantie aux conditions figurant dans le carnet joint et reconnais avoir reçu la carte d'enregistrement de garantie.

À .....

Le .....

Signature du client

Carte d'enregistrement de garantie

Exemplaire à conserver dans le carnet de garantie.

Garantie contractuelle d'une durée de deux ans à compter de la date de mise en circulation initiale, sans limitation de kilométrage.

La garantie ne sera effective qu'à la réception par Automobiles Ligier de la carte d'enregistrement dûment complétée par l'acheteur et le distributeur agréé vendeur dans les 8 jours qui suivent la livraison.

Identité du véhicule

Type :

Modèle : N° moteur :

N° de série :

Couleur :

Date de première mise en circulation :

Identité du client

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° de téléphone :

Adresse :

Ville : Code postal :

Email :

Date de début de garantie (Mise en circulation)	Date de fin de garantie

Cachet du distributeur agréé vendeur

Date et signature

Je demande à bénéficier de la garantie aux conditions figurant dans le carnet joint et reconnais avoir reçu la carte d'enregistrement de garantie.

À .....

Le .....

Signature du client

Conditions générales de garantie

DÉFINITION DE LA GARANTIE

Tout quadricycle LIGIER neuf accompagné du carnet d'entretien :

- Est couvert par la garantie légale des vices cachés prévue par les articles 1641 et suivants du Code Civil.
- Bénéficie d'une garantie contractuelle d'une durée de 2 ans sans limitation kilométrique, à compter de la date de première mise en circulation.
- Bénéficie de **LIGIER ASSISTANCE**, assistance dépannage et remorquage, pendant la durée de la garantie contractuelle du présent véhicule suivant conditions spécifiques **LIGIER ASSISTANCE**.

Cette garantie est valable auprès du réseau de distributeurs dûment agréés par AUTOMOBILES LIGIER.
Le carnet d'entretien comprend la carte d'enregistrement de garantie qui doit être entièrement complétée, tamponnée et retournée au Service Après Vente AUTOMOBILES LIGIER par le distributeur vendeur immédiatement à la mise en circulation. La signature du propriétaire atteste qu'il reconnaît et accepte les clauses du présent contrat.

Dans le cas ou cette carte d'enregistrement garantie ne serait pas retournée, la garantie ne peut être appliquée.

- De la qualité du rodage dépendra la longévité du véhicule Ligier.
- Effectuer les entretiens suivant les périodicités décrites par motorisation
- **Contrôler fréquemment les niveaux d'huiles et liquides**

Le carnet d'entretien doit être présenté à tout distributeur AUTOMOBILES LIGIER agréé pour toute opération d'entretien ou de demande d'application de la garantie. Les entretiens et vidanges étant obligatoires pour conserver le droit à la garantie, ils doivent être certifiés par un distributeur professionnel reconnu.

La garantie **AUTOMOBILES LIGIER** s'applique au véhicule. Par conséquent, le transfert de sa propriété ne modifie pas les conditions d'application de cette garantie.

Pour bénéficier de la garantie, l'utilisateur doit obligatoirement présenter le carnet de garantie dûment rempli qui justifie que les opérations d'entretien préconisées par le constructeur ont été effectuées (avec une tolérance de plus ou moins 200 Km par rapport au kilométrage initialement prévu).

La garantie **AUTOMOBILES LIGIER** s'applique pour l'élimination à titre gratuit (pièces et main d'œuvre) de toute défectuosité de matière ou de construction constatée dans les conditions suivantes :

Les travaux de garantie doivent être effectués sous la responsabilité et dans les ateliers d'un distributeur agrée par **AUTOMOBILES LIGIER**.

L'échange ou la remise en état de toute pièce reconnue défectueuse est laissé à la libre appréciation d'**AUTOMOBILES LIGIER**.

Les temps de remboursement étant calculés suivant les barèmes édités par **AUTOMOBILES LIGIER** pour les travaux sur des véhicules d'origine en bon état, les démontages d'accessoires non d'origine ou lavage si nécessaire aux interventions en garantie seront facturés.

La garantie **AUTOMOBILES LIGIER** ne s'applique pas s'il est prouvé que la défectuosité constatée tient au fait que :

Le véhicule n'a pas été entretenu normalement et que notamment les instructions concernant le traitement, l'utilisation, l'entretien ou les soins à donner à ce dernier, qui sont prévus dans le carnet d'entretien et dans le manuel d'utilisation, n'ont pas été respectées.

Des pièces ont été montées, des modifications ou adaptations ont été effectuées sur le véhicule alors qu'elles ne sont pas autorisées ou prévues par le constructeur ou de par la loi.

L'entretien du véhicule n'a pas été effectué par un professionnel

reconnu.

- Le véhicule a été utilisé de manière anormale (par exemple : participation à des compétitions sportives, surcharges même passagères, se référer au manuel d'utilisation), inutilisation prolongée du véhicule, utilisation tout terrain.

- Lorsque les avaries sont la conséquence de l'usure normale du matériel ou d'un accident de la circulation.

- Les pièces d'usure normale tel que pile de télécommande, pneumatiques, amortisseurs de suspension, câbles, ampoules, fusibles, filtres, courroies (de transmission, de distribution, de variateur et d'alternateur), plaquettes de frein, balais d'essuie glace, garnitures et tissu, disques de frein (usure, aspect), pots d'échappement par corrosion externe ou interne soufflets de transmission ou de direction, bougies d'allumage ou de préchauffage, ne sont pas couvertes par la garantie.

- Une inutilisation prolongée du véhicule, l'utilisation de la puissance de la batterie moteur non démarré (éclairage de plafonnier allumé, utilisation de l'allume cigare pour recharger ou alimenter un élément électrique…) ou l'ajout de consommateur électrique (amplificateur, feux longue portée, alarme…) non prévu par le constructeur risquent de décharger rapidement et profondément la batterie, celle-ci ne pourra pas reprendre sa capacité de charge. Les batteries n'entrent dans le cadre de la garantie constructeur que s'il est constaté un défaut interne d'origine des éléments (survenant dans les 6 premiers mois de fonctionnement), un dysfonctionnement du système de charge ou un dysfonctionnement d'organe électrique provoquant une consommation de courant inhabituelle.

- Les vitres de portes, de custodes, de hayon et le pare brise ne sont couverts par la garantie constructeur que contre les vices de fabrication.

- Les risques d'incendie, les détériorations résultant d'un vieillissement normal, d'un changement de teinte des surfaces de la carrosserie, des dommages sur la peinture ou sur la carrosserie intérieure ou extérieure (impact de gravillon, retombées atmosphériques, nettoyage des éléments avec : du diluant, un liquide corrosif ou non adapté à la matière plastique ABS, un nettoyeur haute pression, une chaleur trop importante), des phénomènes esthétiques n'affectant pas les performances du véhicule,

des détériorations résultant d'un entreposage ou d'un mauvais transport, des avaries dues à des phénomènes naturels (grêle, inondation, etc…). L'utilisation d'un liquide lave-glace non approprié peut causer des dommages importants sur la carrosserie.

La garantie constructeur ne couvre pas les aggravations de dommages consécutifs à l'utilisation du véhicule alors qu'un voyant rouge s'est allumé au compteur en cours d'utilisation. Se reporter au chapitre 1.2 « Tableau de bord digital » du manuel d'utilisation pour la définition des voyants et témoins.

La garantie constructeur ne s'applique pas si un carburant de mauvaise qualité ou non conforme au type de carburant préconisé pour le moteur du véhicule a été utilisé.

Les réglages de géométrie de train avant et de la direction, les réglages des phares avant, les réglages des câbles de frein à main, les réglages des jeux aux plaquettes de frein ne sont pas couverts par la garantie.

Au-delà de 30 000 Kms, certaines pièces soumises aux usures d'utilisation ne sont pas couvertes par la garantie constructeur :

- nez d'injecteur ou système d'injection tout type de moteur ;
- flexible d'échappement ;
- poulie motrice et poulie réceptrice (variateurs).
- silentbloc caoutchouc de suspension moteur.

Cette garantie contractuelle ne couvre en aucun cas les ingrédients (huile, graisse, liquide de frein, liquide de refroidissement, carburant), les frais d'entretien, les frais d'immobilisation du véhicule, panne de carburant, crevaison, dommage lié aux projections, les dégâts subis par les biens ou marchandises transportés, les dégâts déclarés après la fin de la garantie.

IMPORTANT : l'emploi de tous systèmes de filtration non d'origine Ligier, de pièces d'un autre type ou modifiées de façon à augmenter les prestations, élimine systématiquement toute possibilité de recours en garantie. De plus ces modifications tendant à augmenter la puissance et les performances entraînent la responsabilité du propriétaire vis-à-vis de la loi.

Définition et conditions de ligier assistance

Les dispositions qui suivent ont pour objet de définir les services d'assistance accordés aux Bénéficiaires, acquéreurs d'un véhicule de marque Ligier, d'une assistance constructeur de 2 ans Ligier.

N° de téléphone à contacter :

04 26 73 72 32

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION D'ASSISTANCE

La présente convention d'assistance a pour objet de définir les droits et obligations des parties relatifs à l'organisation et à la prise en charge par OPTEVEN ASSURANCES de prestations d'assistance destinées aux acquéreurs de véhicules neufs de marque Ligier.

ARTICLE 2 : DEFINITIONS

ASSISTANCE

Prestations d'assistance incluses dans la présente convention et décrites aux articles 7 et 8.

ASSISTEUR

OPTEVEN ASSURANCES, SA au capital de 5.335.715 € dont le siège social est sis 35-37 rue Louis Guérin 69100 Villeurbanne, immatriculée 379 954 886 RCS Lyon. Opteven Assurances est une société d'assistance soumise au code des Assurances et à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09. Opteven Assurances assure et met en œuvre les prestations d'assistance.

BENEFICIAIRE

Personne qui bénéficie des prestations d'Assistance. Il s'agit du propriétaire du véhicule, ou tout conducteur autorisé par ce dernier, ainsi que les passagers transportés à titre gratuit. **Le nombre de personnes bénéficiant de cette prestation est limité au conducteur et à l'éventuel passager. Les auto-stoppeurs transportés ne bénéficient pas des prestations d'assistance de la présente convention.**

ARTICLE 3 : CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Bénéficient de l'assistance :
- Les véhicules neufs de marque Ligier Ixo, JS 50 ou JS RC de catégorie L6e QLEM (Quadricycle Léger à Moteur) et L7e QLOM (Quadricycle Lourd à Moteur) mis en circulation à partir du 1er octobre 2013, dont la conduite est liée à la possession d'un permis de conduire suivant la réglementation en vigueur Permis AM pour les QLEM,

Permis B1 (ou équivalent) pour les QLOM.
Ces véhicules ont les caractéristiques suivantes :

- Véhicule à 4 roues
- Vitesse maximale par construction: 45 Km/h pour les QLEM, non limitée pour les QLOM
- Cylindrée maximale pour les moteurs à allumage commandé: 50 cm3 pour les QLEM et 15 Kilowatts pour les QLOM
- Pour les autres types de moteurs: puissance maximale 4 kilowatts (5,6 chevaux) pour les QLEM et 15 Kilowatts (20 chevaux) pour les QLOM
- Capacité : 2 personnes maxi pour QLEM et 4 personnes maxi pour QLOM.
- Poids à vide maximal : 350 kg pour QLEM et 400 Kg pour QLOM
- Charge utile : 200 Kg maxi.

Sont formellement exclus :

- **Les taxis, les auto-écoles, les corbillards,**
- **Les véhicules sanitaires légers (VSL),**
- **Les véhicules destinés au transport onéreux de marchandises ou de personnes,**
- **Les véhicules modifiés ou utilisés pour des courses, rallyes ou épreuves de vitesse.**

Dans le cas où le Véhicule ne répondrait pas aux conditions d'éligibilité indiquées au présent article, la présente convention sera nulle et non avenue de plein droit.

ARTICLE 4 : DUREE DE L'ASSISTANCE

Durée de 2 ans à compter de la date de première immatriculation figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule, en kilométrage illimité.

ARTICLE 5 : FAITS GENERATEURS

L'assistance couvre les déplacements privés et professionnels. Il s'applique en cas d'immobilisation du véhicule consécutive aux incidents mécaniques, électriques, électroniques ou hydrauliques sans aucune franchise kilométrique, **à l'exception des pannes de batterie.**

ARTICLE 6 : TERRITORIALITE

L'assistance s'applique en France métropolitaine (y compris Corse), principautés d'Andorre et de Monaco, **à l'exclusion des autoroutes et voies signalées par le panneau C107.**

ARTICLE 7 : DEPANNAGE / REMORQUAGE

L'Assisteur organisera et prendra en charge le dépannage sur place ou le remorquage du véhicule vers le distributeur, vendeur du véhicule, dans un rayon de 50 kilomètres ou vers un garage de la marque du

véhicule le plus proche susceptible de faire la réparation, **dans la limite d'un rayon de 100 kilomètres**.

ARTICLE 8 : POURSUITE DU DEPLACEMENT

Si le véhicule est immobilisé plus de 2h, l'Assisteur organise et prend en charge le rapatriement du Bénéficiaire, de l'éventuel passager et des bagages de tous les occupants du véhicule.

L'Assisteur mettra à disposition et prendra en charge les moyens de transport suivants :

- soit un taxi **dans la limite maximum de 80€ TTC,**
- soit un billet de train (billet première classe)

Si le Bénéficiaire désire profiter d'un taxi sur un montant supérieur à 80 € TTC, il supportera seul le complément.

ARTICLE 9 : ENGAGEMENT FINANCIER DE L'ASSISTEUR

L'organisation par le Bénéficiaire ou par son entourage de l'une des Assistances énoncées ci-dessus ne peut donner lieu à remboursement que si l'Assisteur a été prévenu de cette procédure et a donné son accord quant au montant et a communiqué au Bénéficiaire un numéro de dossier. Les frais seront alors remboursés sur justificatifs dans un délai maximum de 15 jours de réception et ne pourront excéder ceux qui auraient été engagés par l'Assisteur s'il avait lui-même organisé le service.

ARTICLE 10 : EXCLUSIONS CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES - NULLITE

Outre les exclusions précisées dans le texte de la présente convention, l'Assisteur ne peut intervenir que dans la limite des accords donnés par les autorités locales.

L'Assisteur ne peut, en aucun cas, se substituer aux organismes locaux de secours d'urgence, ni prendre en charge les frais ainsi engagés.

L'Assisteur ne sera pas tenu d'intervenir dans les cas ou le Bénéficiaire aurait commis, de façon volontaire, des infractions à la législation en vigueur dans les pays traversés par lui.

10.1 - Exclusions Générales :

Ne sont pas considérés par l'Assisteur comme remboursables ou pris en charge :

- **les opérations d'entretien périodique, contrôle, révision, changement de pièces d'usure ou d'ampoules,**
- **les pannes de batterie,**
- **les frais de réparation des véhicules,**
- **les frais d'essence et de péage,**
- **les frais de restauration,**
- **les frais d'annulation de séjours,**
- **les frais relatifs au vol des bagages,**

- **les frais relatifs à la perte des titres de transport, papiers d'identité et documents divers,**
- **les frais consécutifs à des événements survenus du fait de la participation du Bénéficiaire en tant que concurrent à des compétitions sportives, matchs, concours, rallyes,**
- **les faits générateurs tels que la panne d'essence, la panne mécanique en cas de défaut d'entretien, la crevaison, l'accident, le vol, l'incendie, le vandalisme, l'erreur de carburant et la perte ou bris de clés, ou vol des clés**
- **les frais consécutifs à des événements survenus du fait de la participation du Bénéficiaire à un crime, un délit, une rixe ou à des activités non autorisées,**
- **les frais engagés sans l'accord de l'Assisteur et non expressément prévus par la Présente Convention.**

10.2 - Circonstances Exceptionnelles :

L'Assisteur s'engage à mobiliser tous les moyens d'action dont elle dispose pour effectuer l'ensemble des prestations d'assistance prévues dans la présente convention. **Cependant l'Assisteur ne peut être tenue pour responsable ni de la non-exécution ni des retards provoqués par :**

- la guerre civile ou étrangère déclarée ou non,

- la mobilisation générale,

- la réquisition des hommes et du matériel par les autorités,

- tout acte de sabotage ou de terrorisme commis dans le cadre d'actions concertées,

- les conflits sociaux tels que grèves (sauf grève du personnel d'OPTEVEN Assurances), **émeutes, mouvements populaires, lock-out...,**

- les cataclysmes naturels,

- les effets de la radioactivité,

- tous les cas de force majeure rendant impossible l'exécution de la présente convention,

- la désintégration du noyau atomique et les effets de cette désintégration.

10.3 - Nullité

Toute fraude, falsification ou faux témoignage entraînera automatiquement la nullité de la présente convention.

ARTICLE 11 : PROCEDURE DE DEMANDE D'ASSISTANCE

Pour toute intervention "sur les lieux", le Bénéficiaire doit:

a) Contacter l'Assisteur 24H / 24H et sans délai :

- par téléphone :

au **04 26 73 72 32**

b) Fournir les renseignements suivants :

- nom, prénom, le lieu où il se

trouve avec, si possible, un numéro de téléphone et le moment où il pourra éventuellement être contacté,

- le numéro de châssis du véhicule,

- la nature des difficultés motivant l'appel.

c) Dans les autres cas, écrire à : Opteven Assurances SA – 35/37 rue Louis Guérin - 69100 Villeurbanne, sans omettre de préciser le numéro de contrat et de joindre toutes pièces de nature à établir la matérialité tant de l'événement que de ses débours.

L'Assisteur ne peut répondre des manquements ou contretemps qui résulteraient du non-respect, par le Bénéficiaire, des dispositions qui précèdent.

ARTICLE 12 : DROIT D'ACCES AU FICHIER

Conformément à la loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 06 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, le Bénéficiaire est habilité à obtenir communication des informations nominatives collectées le concernant, aux termes de la présente convention et le cas échéant, à en demander toute rectification, ou leur suppression, à Opteven Assurances, à l'adresse suivante : Opteven Assurances, 35-37 rue Louis Guérin, 69100 Villeurbanne.

Ces informations sont exclusivement utilisées pour l'exploitation de ses activités d'assistance et ne seront pas transmises à des tiers, hormis des tiers prestataires, pour permettre l'exécution de la présente convention.

ARTICLE 13 : PRESCRIPTION ET RECLAMATION

En application des dispositions de l'article L114-1 du Code des assurances, toutes actions dérivant de la présente convention sont prescrites par deux ans à compter de l'événement qui y donne naissance ou en cas de réticence, omission, déclaration fausse ou inexacte sur le risque couru, que du jour où l'Assisteur en a eu connaissance. Quand l'action du Bénéficiaire contre l'Assisteur a pour cause le recours d'un tiers, le délai de la prescription ne court que du jour où ce tiers a exercé une action en justice contre le Bénéficiaire ou a été indemnisé par ce dernier. La prescription est interrompue par une des causes ordinaires d'interruption de la prescription précisées aux articles 2240 et suivants du Code civil (demande en justice, même en référé; acte d'exécution forcée ; désignation d'experts à la suite d'un sinistre).

L'interruption de la prescription de l'action peut, en outre, résulter de l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'Assisteur par le Bénéficiaire.

Pour toute réclamation, s'adresser à : **OPTEVEN Assurances, Service Relations Clientèle 35-37 rue Louis Guérin, 69100 Villeurbanne - Email : relationclient@opteven.com**

Après utilisation de toutes les voies de

recours ordinaires, le Bénéficiaire peut également contacter le Médiateur de la FFSA adresse postale : BP 290 - 75425 Paris Cedex 09 - tél 01 45 23 40 71. E-mail : le.mediateur@mediation-assurance.org

Le Bénéficiaire dispose de la faculté d'obtenir des informations auprès du service en charge de la relation avec les assurés de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), sise 61 rue Taitbout 75436 cedex 9, tél: 01 49 95 40 00.

ARTICLE 14 : DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPETENTS

La présente convention est régie pour son interprétation et pour son exécution par la loi française. La langue française s'applique.

Les Parties s'engagent à rechercher une solution amiable à toutes les difficultés susceptibles de naître en cours d'exécution de la présente convention. Dans le cas où cependant aucun règlement amiable du différend ne pourrait intervenir entre les Parties, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du domicile du défendeur.

Les Parties déclarent se soumettre à la juridiction des tribunaux français et renoncent à toute procédure dans tout autre pays.

ARTICLE 15 : INTEGRALITE DE LA CONVENTION

Si l'une quelconque des stipulations des présentes conditions générales est déclarée nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais les autres dispositions garderont toute leur force et leur portée.

ARTICLE 16 : SUBROGATION

Selon les dispositions de l'article L121-12 du Code des Assurances, l'Assisteur qui a payé l'indemnité d'assurance est subrogé, jusqu'à concurrence de cette indemnité, dans les droits et actions du Bénéficiaire contre les tiers qui, par leur fait, ont causé le dommage ayant donne lieu à la responsabilité de l'Assisteur. L'Assisteur peut être déchargé, en tout ou en partie, de sa responsabilité envers le Bénéficiaire, quand la subrogation ne peut plus, par le fait du Bénéficiaire, s'opérer en faveur de l'Assisteur.

Entretien périodique

CONDITIONS DE LA GARANTIE

Huile moteur ..... **8100 X-cess 5W-40**
Huile boîte inverseur ..... **Gearbox 80W90**
Liquide de frein ..... **DOT 4 Brake Fluid**
Liquide de refroidissement ..... **Inugel Classic**
Liquide lave-glace ..... **Vision Classic**

Automobiles LIGIER préconise MOTUL

	PÉRIODICITÉ (kms) - MOTEURS DCI 492 Révolution																			
	5000	10000	15000	20000	25000	30000	35000	40000	45000	50000	55000	60000	65000	70000	75000	80000	85000	90000	95000	100000
Huile moteur (1)	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X
Huile boite de vitesse (2)	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X
Liquide de frein (3)	O	O	O	O	O	O	O	O	O	X	O	O	O	O	O	O	O	O	O	X
Liquide refroidissement (2)	O	O	O	O	O	X	O	O	O	O	O	X	O	O	O	O	O	X	O	O
Filtre à huile (1)	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X
Filtre à air (2)**	N	X	N	X	N	X	N	X	N	X	N	X	N	X	N	X	N	X	N	X
Filtre à gasoil (1)	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X
Courroie distribution et galet tendeur (4)										X										X
Courroie variateur (2)	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X
Courroie alternateur (3)		O	O	X	O	O	O	X	O	O	O	X	O	O	O	X	O	O	O	X
Filtre de sécurité et durites (4)					O					X					O					X
Silentblocs*** caoutchouc moteur			O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Durites (5)	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Ailettes radiateur (5)	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Pression pneu (5)	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Variateurs (5)*	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Contrôles (5)****	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O

* Lors de chaque entretien, contrôler l'usure des patins de came sur le variateur de boîte.
Les remplacer si nécessaire.
** Une utilisation du véhicule dans un environnement poussiéreux nécessite un entretien plus rapproché du filtre à air.
*** À partir des 15000 Km puis tous les 5000 Km, contrôler l'état des silentblocs et les remplacer si nécessaire.
**** Se reporter au chapitre "3.10 Révision" du manuel d'utilisation.

O	Contrôle, niveau
X	Remplacement
N	Nettoyage

1	ou remplacement tous les ans
2	ou remplacement tous les 2 ans
3	ou remplacement tous les 3 ans
4	ou remplacement tous les 4 ans
5	ou tous les ans

	PÉRIODICITÉ (kms) - MOTEUR PROGRESS																			
	5000	10000	15000	20000	25000	30000	35000	40000	45000	50000	55000	60000	65000	70000	75000	80000	85000	90000	95000	100000
Huile moteur (1)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Huile boite de vitesse (2)	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X
Liquide de frein (3)	O	O	O	O	O	O	O	O	O	X	O	O	O	O	O	O	O	O	O	X
Liquide refroidisse-ment (2)	O	O	O	O	O	X	O	O	O	O	O	X	O	O	O	O	O	X	O	O
Filtre à huile (1)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Filtre à air** (2)		O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O
Filtre à gasoil (1)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Courroie distribution (4)																X				
Courroie variateur (2)		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X
Courroie alternateur (3)		O		O		X		O		O		X		O		O		X		O
Jeu soupapes (7)				O				O				O				O				O
Ralenti (5)	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Silentblocs*** caoutchouc moteur			O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Durites (6)			O		O		O		O		O		O		O		O		O	
Ailettes radiateur (6)			N		N		N		N		N		N		N		N		N	
Pression pneu (5)	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Variateurs* (5)	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N
Contrôles (5)****	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O

* Lors de chaque entretien, contrôler l'usure des patins de came sur le variateur de boîte.
Les remplacer si nécessaire.
** Une utilisation du véhicule dans un environnement poussiéreux nécessite un entretien plus rapproché du filtre à air.
*** À partir des 15000 Km puis tous les 5000 Km, contrôler l'état des silentblocs et les remplacer si nécessaire.
**** Se reporter au chapitre "3.10 Révision" du manuel d'utilisation.

O	Contrôle, niveau
X	Remplacement
N	Nettoyage

1	ou remplacement tous les ans
2	ou remplacement tous les 2 ans
3	ou remplacement tous les 3 ans
4	ou remplacement tous les 4 ans
5	ou tous les ans
6	ou tous les deux ans
7	ou tous les trois ans

Coupons de révision

Révision des **5000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement		
Filtre à huile	X	
Filtre à air		
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur		
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

5000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **5000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	O	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidisse-ment	O	
Filtre à huile	O	
Filtre à air	N	
Filtre à gazole	O	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	O	
Courroie alternateur		
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur		
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

5000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **10000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	O	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	O	
Jeu soupapes		
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur		
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

10000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **10000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	O	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur		
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

10000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **15000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

15000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **15000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	O	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	O	
Filtre à air	N	
Filtre à gazole	O	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	O	
Courroie alternateur	O	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

15000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **20000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	O	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	O	
Jeu soupapes	O	
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

20000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Révision des **20000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	X	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

20000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **25000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

25000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Révision des **25000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	O	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidisse-ment	O	
Filtre à huile	O	
Filtre à air	N	
Filtre à gazole	O	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	O	
Courroie alternateur	O	
Filtre sécurité et durites	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

25000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **30000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	X	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	O	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	X	
Jeu soupapes	O	
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

30000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Révision des **30000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	X	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	O	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

30000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **35000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

35000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **35000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	O	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidisse-ment	O	
Filtre à huile	O	
Filtre à air	N	
Filtre à gazole	O	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	O	
Courroie alternateur	O	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

35000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **40000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidisse-ment	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	O	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	O	
Jeu soupapes	O	
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

40000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Révision des **40000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	X	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

40000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **45000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

45000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Révision des **45000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	O	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	O	
Filtre à air	N	
Filtre à gazole	O	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	O	
Courroie alternateur	O	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

45000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **50000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	X	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	O	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	O	
Jeu soupapes		
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

50000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Révision des **50000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	X	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution et galet tendeur	X	
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	O	
Filtre sécurité et durites	X	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

50000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **55000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

55000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Révision des **55000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	O	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	O	
Filtre à air	N	
Filtre à gazole	O	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	O	
Courroie alternateur	O	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

55000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **60000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	X	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	O	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	X	
Jeu soupapes	O	
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

60000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Révision des **60000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	X	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	X	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

60000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **65000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

65000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Révision des **65000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	O	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidisse-ment	O	
Filtre à huile	O	
Filtre à air	N	
Filtre à gazole	O	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	O	
Courroie alternateur	O	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

65000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **70000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	O	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	O	
Jeu soupapes		
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

70000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Révision des **70000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	O	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

70000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **75000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

75000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Révision des **75000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	O	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	O	
Filtre à air	N	
Filtre à gazole	O	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	O	
Courroie alternateur	O	
Filtre sécurité et durites	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

75000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **80000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidisse-ment	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	O	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution	X	
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	O	
Jeu soupapes	O	
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

80000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Révision des **80000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	X	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

80000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **85000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

85000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Révision des **85000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	O	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	O	
Filtre à air	N	
Filtre à gazole	O	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	O	
Courroie alternateur	O	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

85000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **90000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	X	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	O	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	X	
Jeu soupapes	O	
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

90000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Révision des **90000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	X	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	O	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

90000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **95000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

95000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **95000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	O	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	O	
Filtre à air	N	
Filtre à gazole	O	
Courroie de distribution et galet tendeur		
Courroie de variateur	O	
Courroie alternateur	O	
Filtre sécurité et durites		
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

95000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

M O T E U R P R O G R E S S

Révision des **100000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	X	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	O	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	O	
Jeu soupapes	O	
Ralenti	O	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

100000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

Révision des **100000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	X	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution et galet tendeur	X	
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	X	
Filtre sécurité et durites	X	
Silentblocs caoutchouc moteur	O	
Durites	X	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	
Contrôles	O	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des

100000 Kms

Numéro de série

V J R

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Manuel d'utilisation

Ligier désire vous remercier

Merci d'avoir choisi l'un de nos produits. Ce manuel a été conçu dans le but de vous en faire apprécier toutes les qualités.
Nous recommandons de le lire en détail avant de conduire le véhicule pour la première fois.
Vous y trouverez des informations, des conseils et des instructions pour l'emploi ; vous découvrirez aussi des particularités, des détails et des astuces qui vous convaincront de la justesse de votre choix.
Si vous en tenez compte, il vous sera facile de vous familiariser avec votre nouveau véhicule et de vous en servir pendant longtemps avec entière satisfaction.

Le manuel

Certaines des photographies, des illustrations et des descriptions contenues dans cette notice d'entretien ne correspondent pas obligatoirement au modèle de véhicule utilisé.
Les instructions de cette notice ont été rédigées essentiellement pour fournir un guide simple et clair pour l'emploi ; vous y trouverez aussi les opérations d'entretien de base et les contrôles périodiques auxquels le véhicule doit être soumis auprès de professionels reconnus.
Le livret contient aussi les instructions pour quelques réparations simples.
Les opérations qui n'y sont pas explicitement décrites sont celles pour lesquelles il est nécessaire de disposer d'un outillage spécial et/ou de connaissances techniques spécialisées ; pour leur exécution, nous conseillons donc de vous adresser aux Distributeurs Agréés LIGIER.
Le texte sur fond gris ou en gras contiennent des indications importantes pour l'utilisation du véhicule et la sécurité.

Sommaire

1. VOTRE VÉHICULE

Poste de conduite 1.1
Tableau de bord 1.2
Commandes 1.3
Console centrale 1.4
Ouverture des portes et réglage des rétroviseurs 1.5
Identification et clés 1.6
Connaissance de votre voiture 1.7

2. UTILISATION

Rodage 2.1
Démarrage 2.2
Fonctionnement spécifique d'un véhicule équipé du moteur Révolution (492 DCI) 2.3
Carburant 2.4

3. ENTRETIEN

Lors d'une crevaison 3.1
Levage du véhicule 3.2
Remplacement d'une lampe 3.3
Fusibles 3.4
Niveau de liquide circuit de freinage 3.5
Niveau d'huile boite inverseur 3.6
Niveau d'huile moteur 3.7
Transmission/Direction/Lave glace ... 3.8
Liquide de refroidissement filtre à air . 3.9
Révisions 3.10

4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques générales 4.1
Entretien de la carrosserie et véhicule 4.2

5. SIGNALISATION ROUTIÈRE

1. VOTRE VÉHICULE

Poste de conduite 1.1
Tableau de bord 1.2
Commandes 1.3
Console centrale 1.4
Ouverture des portes et réglage des rétroviseurs 1.5
Identification et clés 1.6
Connaissance de votre voiture 1.7

1.1 - POSTE DE CONDUITE

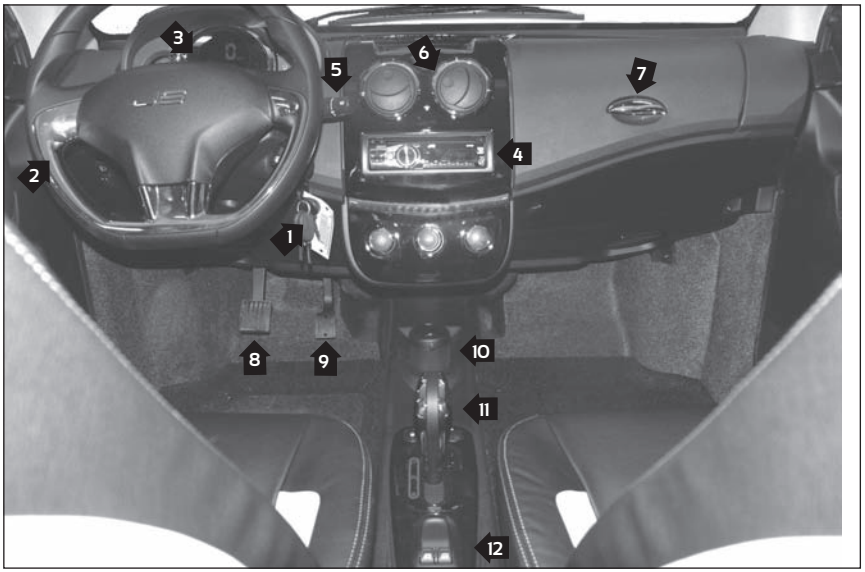

1. Contacteur principal à clé à 4 positions
2. Commodo indicateur de phare, clignotant, avertisseur sonore & anti-brouillard avant (suivant modèle) & arrière
3. Compteur digital
4. Autoradio (suivant modèle)
5. Commodo essuie-glace avant et arrière (suivant modèle), dégivrage rétroviseurs extérieurs et vitre de hayon (suivant modèle)
6. Console centrale
7. Boîte à gant (soulever la poignée pour ouvrir)
8. Pédale de frein
9. Pédale d'accélérateur
10. Emplacement pour cendrier nomade (suivant modèle)
11. Levier inverseur de marche avant arrière
12. Interrupteur vitre électrique

Photo 2
Ouverture du hayon arrière par tirette (montant de porte gauche)

Photo 1

1. Pare soleil conducteur, avec poche pour papiers et possibilité de déplacement latéral pour protéger le conducteur des reflets.
2. Plafonnier d'éclairage intérieur, 3 positions avec bouton de sélection de fonctionnement (photo 2).

Éclairage continuellement allumé.

Éclairage continuellement éteint.

Éclairage s'allume lors de l'ouverture d'une porte, s'éteint dans un délai d'environ 20 secondes après fermeture de la porte.

Attention, laisser l'éclairage du plafonnier allumé alors que le moteur est éteint provoque un déchargement de la batterie pouvant l'endommager irréversiblement.

Photo 2

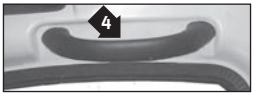

Photo 3

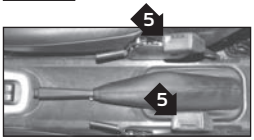

Photo 4

3. Pare-soleil passager, avec miroir de courtoisie et possibilité de rotation latérale.
4. Poignée de préhension pour le passage (photo 3).
5. Ancrage des ceintures de sécurité conducteur et passager (photo 4).
6. Levier de réglage en profondeur du siège conducteur. Lever la barre pour débloquer la glissière et relâcher pour bloquer (photo 5).
7. Agir sur le levier pour faire basculer le dossier, de la même manière pour les 2 sièges (photo 6).

Photo 5

Photo 6

1.2 - TABLEAU DE BORD DIGITAL

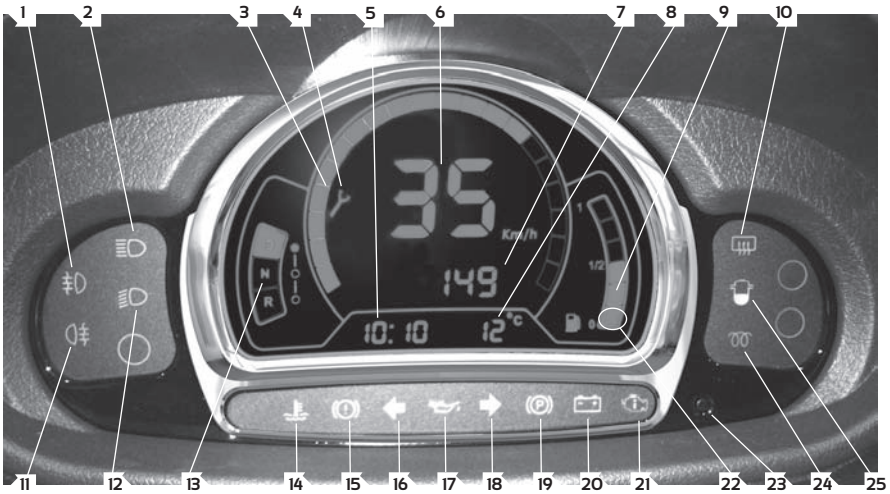

1. Indicateur feu de brouillard avant (selon modèle)
2. Indicateur de phare
3. Barographe évolutif en fonction de la vitesse
4. Indicateur de vidange
5. Horloge
6. Indicateur de vitesse
7. Indicateur kilomètre journalier
8. Indicateur de température extérieure
9. Indicateur niveau carburant
10. Indicateur dégivrage lunette arrière (selon modèle)
11. Indicateur anti-brouillard arriére
12. Indicateur feux de croisement
13. Indicateur marche avant « D », point mort « N » et marche arrière « R »
14. Indicateur température d'eau moteur (alerte)
15. Indicateur d'usure des plaquettes et niveau liquide de frein
16. Indicateur clignotant gauche
17. Indicateur alerte pression d'huile
18. Indicateur clignotant droit
19. Indicateur frein de parking
20. Indicateur charge batterie
21. Indicateur défaut moteur (DCI uniquement)
22. Indicateur de réserve carburant
23. Remise à zéro compteur kilométrique journalier
24. Indicateur de préchauffage
25. Indicateur présence d'eau dans filtre à carburant (moteur DCI uniquement)

ATTENTION !

Si un témoin de sécurité (température d'eau moteur, pression d'huile ou défaut moteur) s'allume en cours d'utilisation, il est impératif d'arrêter le véhicule dans les plus brefs délais et contacter votre distributeur Ligier.

Réglage de l'Horloge

- Mettre la clé de démarrage sur la position **ACC** (Accessoire).
- Le kilométrage restant avant vidange apparaît (photo 1).
- Appuyer sur le bouton « **23** » du tableau de bord pendant 5 secondes : l'horloge apparaît et les chiffres des heures clignotent (photo 2).
- Un appui court (inférieur à 1 seconde) sur le bouton « **23** »permet d'incrémenter les chiffres des heures.
- Un appui long (supérieur à 3 secondes) sur le bouton « **23** » permet de passer aux chiffres des minutes qui clignotent.
- Un appui court sur le bouton « **23** » permet alors d'incrémenter les chiffres des minutes.
- Un appui long validera les modifications effectuées.

Kilométrage total et partiel

- Lorsque la clé est en position APC (véhicule en marche), l'affichage indique le kilométrage total du véhicule.
- Un appui court sur le bouton « **23** » du tableau de bord permet de visualiser le kilométrage partiel. Un appui long sur le bouton « **23** » permet alors de remettre à zéro le kilométrage partiel.
- Un appui court revient au kilométrage total.

Photo 1

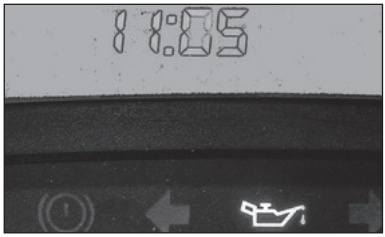

Photo 2

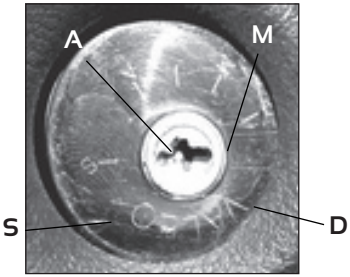

Position de la clé sur Neiman

S. Stop/arrêt moteur
A. (ACC) Accessoire
M. (APC) + après contact
D. Démarrage

1.3 - LES COMMANDES

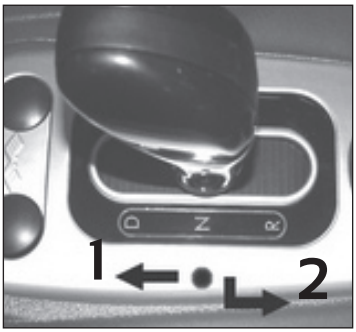

A. Levier inverseur de marche

1 Marche avant
● Point mort, neutre
2 Marche arrière

Pour effectuer une marche avant, pousser le levier dans le sens de la marche avant «D» jusqu'à son enclenchement et accélérer progressivement. Le témoin lumineux «D» s'allume sur l'écran du compteur.

Pour effectuer une manœuvre de recul, appuyer sur le pommeau pour enfoncer le levier vers le bas puis le tirer vers l'arrière, jusqu'à son enclenchement en position «R». Si le véhicule en est équipé, le bip de fonctionnement du radar de recul retenti. Le témoin lumineux «R» s'allume sur l'écran du compteur.

ATTENTION !

Il est impératif de manipuler le levier inverseur uniquement lorsque le régime moteur est au ralenti, véhicule immobilisé.

ATTENTION !

(POUR VÉHICULE ÉQUIPÉ D'UN MOTEUR DCI UNIQUEMENT)

Au point mort «N», le régime moteur ne peut être accéléré en appuyant sur la pédale que lorsque : la pédale de frein est enfoncée OU une porte est ouverte OU le frein à main est tiré.

B. Inverseur code/phare

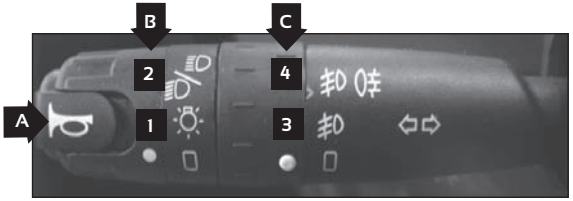

A : un appui sur ce bouton met en fonction l'avertisseur sonore.

Tourner le point blanc de la molette **B** en position **1** pour allumer les feux de position avant et arrière, en position **2** pour allumer les codes, tirer le levier vers soi pour allumer les phares.
Tourner le point blanc de la molette **C** en position **3** pour allumer les feux anti-brouillard avant, en position **4** pour allumer les feux anti-brouillard avant + arrière.
Lever le levier met en fonction les clignotants droit, baisser le levier met en fonction les clignotants gauche.

C. Interrupteur de lave-glace / essuie-glace

(Photo 1)

Un appui sur le bouton **A** met en fonction le dégivrage de lunette arrière et des rétroviseurs, suivant modèle. L'extinction est automatique.

Tourner le molette **B** en position **1** met en fonction l'essuie-glace arrière, suivant modèle. La position au-dessus n'est pas utilisée. Baisser le levier provoque un aller/retour de l'essuie-glace avant. Lever le levier d'un cran actionne le fonctionnement intermittent de l'essuie-glace avant, suivant modèle, au 2ème cran : petite vitesse, 3ème cran : grande vitesse.

ATTENTION !

Ne pas faire fonctionner les balais sur un pare brise sale et sec. Utiliser toujours le liquide du lave-glace avant d'actionner les essuies-glaces afin de ne pas rayer le pare-brise.

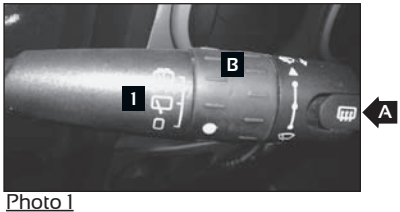

Photo 1

D. Interrupteur lève-vitre

(Photo 2, suivant modèle)

Lorsque le véhicule est équipé de vitres électriques, maintenir appuyé le bouton correspondant au côté souhaité pour baisser la vitre. Relâcher pour stopper le mécanisme à la hauteur désirée. Tirer sur le bouton pour monter la vitre et relâcher pour stopper le mécanisme à la hauteur désirée. L'interrupteur gauche possède un mode séquentiel. Vitre fermée, appuyer sur le bouton jusqu'à sentir un cran puis relâcher : la vitre descendra totalement automatiquement. Ce système fonctionne également pour remonter la vitre.

Photo 2

E. Condamnation centralisée

(Photo 3, suivant modèle)

Une impulsion sur le bouton «3» vérouille de l'intérieur les portes conducteur et passager. Un voyant orange apparaît sur le bouton pour signaler son fonctionnement. Une seconde impulsion dévérouille les portes.

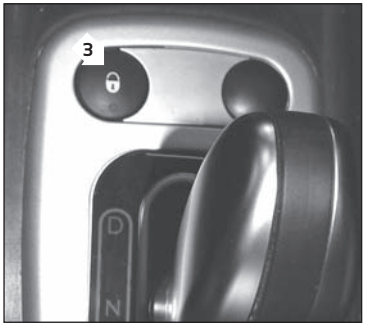

Photo 3

1.4 - CONSOLE CENTRALE

A. Espaces de rangement
B. Logement pour autoradio
C. Bouches d'aération rotatives
D. Réglage vitesse de ventilation
E. Réglage température de ventilation
F. Réglage de la direction de ventilation (détail ci-dessous)
G. Interrupteur feux de détresse
H. Bouton de condamnation intérieur
I. Levier de sélection avant/neutre/arrière
J. Interrupteurs lève-vitre électrique séquentiel côté conducteur (selon modèle)
K. Levier de frein à main.

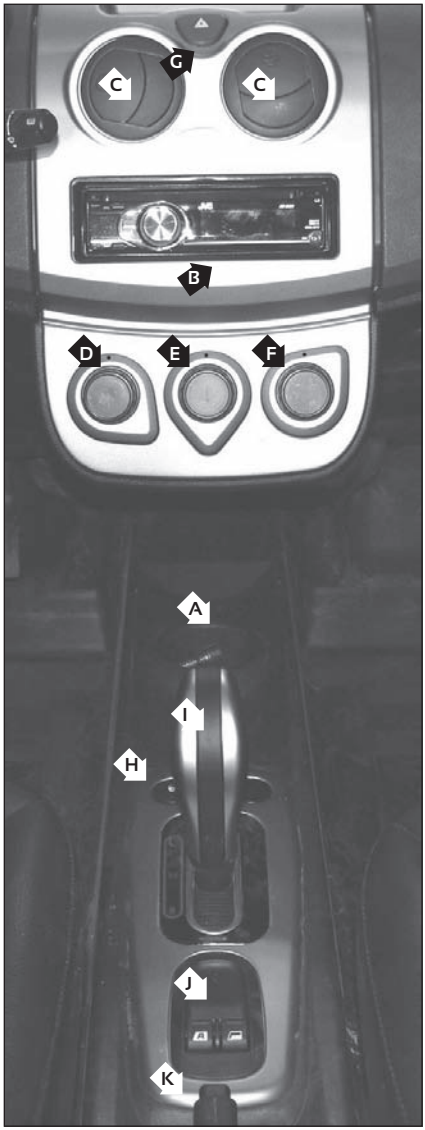

ATTENTION !
Lors de chaque arrêt prolongé du véhicule, il est important d'actionner le frein à main.

Détail des positions de direction de la ventilation

Désembuage du pare-brise

Désembuage du pare-brise + air au niveau des pieds

Air au niveau des pieds + bouche d'aération rotative

Bouche d'aération rotative

1.5 - OUVERTURE DES PORTES / CAPOT

A. Poignée extérieure ouverture de portière (Photo 1).
B. Poignée intérieure d'ouverture de portière (Photo 2).
C. Levier de réglage rétroviseur extérieur (Photo 3).

Attention : une porte ne doit pas être utilisée comme appui pour s'insérer ou s'extraire du véhicule, au risque de provoquer un dérèglement engendrant un problème d'étanchéité.

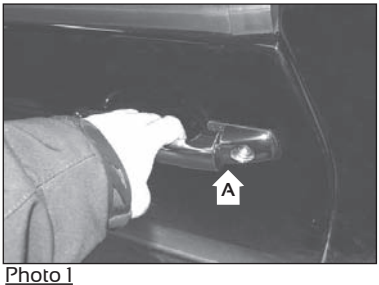

Photo 1

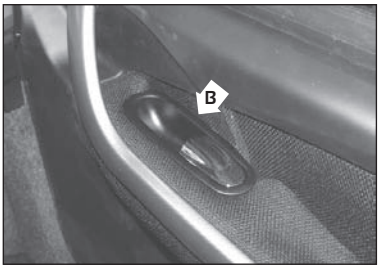

Photo 2

Photo 3

Ouverture du capot avant

D. Commande d'ouverture de capot avant, située sous la planche de bord côté gauche. Tirer cette commande pour débloquer le capot avant (Photo 4) puis la repousser.

- Soulever le levier de serrure «1» afin de libérer le capot avant (Photo 5).
- Lever le capot, déclipser la béquille «2» de l'agrafe de fixation «3» (Photo 6).
- Placer l'extrémité pliée de la béquille «4» dans le logement «5» de la garniture plastique du capot (Photo 7).

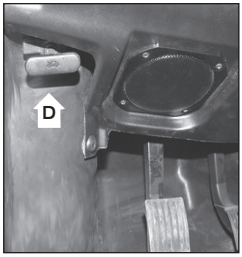

Photo 4

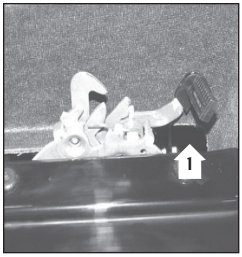

Photo 5

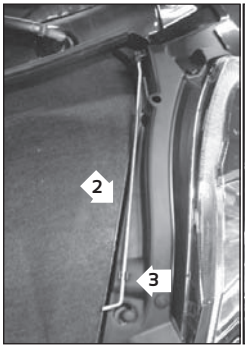

Photo 6

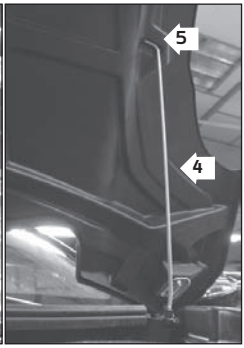

Photo 7

1.6 - IDENTIFICATION ET CLÉS

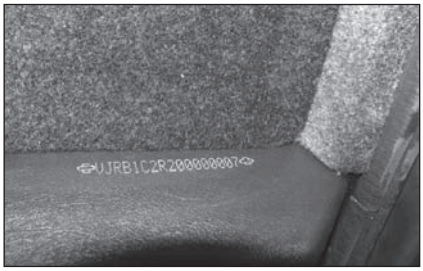

Photo 1

Identification véhicule

Chaque voiture est identifiée de deux manières distinctes :

- Le numéro de série est gravé sur le plancher du véhicule, devant le siège passager (photo 1)

Les caractéristiques du moteur sont indiquées sur une plaquette appliquée au bloc moteur, sur sa face avant.

Photo 2

- Plaque constructeur avec le numéro de série gravé. Elle se trouve sous le capot, rivetée sur le cache phare droit à côté du bocal lave-glace (photo 2). Soulever l'insonorisant moteur pour y accéder.

Pour toute réclamation éventuelle ou commande de pièces détachées, indiquer le numéro de châssis.

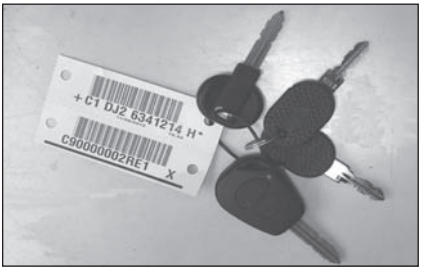

Photo 3

Les clés (photo 3)

Le véhicule est livré avec un trousseau de clés comprenant :

- 2 clés de portes et démarrage (dont une équipée de la télécommande d'ouverture à distance si le véhicule en est équipé)
- 2 clés d'ouverture de trappe à carburant
- 1 étiquette signalétique à conserver.

1.7 - CONNAISSANCE DE VOTRE VOITURE

Photo 1

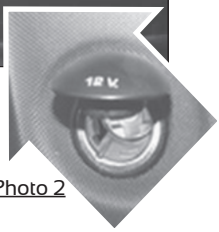

Photo 2

Prise 12 V

Une prise 12 volts située sous la boîte à gants (photo 1) permet l'alimentation électrique d'un organe rapporté.

- Soulever le couvercle plastique pour connecter (photo 2).

Attention : l'utilisation de cette prise moteur arrêté provoquera une décharge de la batterie pouvant l'endommager.

Radar de recul/aide au stationnement

(photo 3, suivant modèle).

Il vous permet lors d'une marche arrière de détecter un éventuel obstacle. Plus le véhicule se rapproche et plus le bip sonore retenti rapidement. Un bip continu signifie que l'obstacle est à moins de 20 cm du pare-choc arrière de votre véhicule.

Le radar se met automatiquement en fonction lors du passage de la marche arrière sur le levier inverseur. 2 bips retentissent alors pour signaler son fonctionnement.

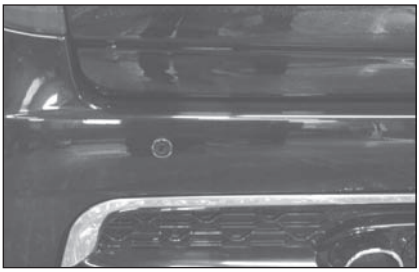

Photo3

Rangements

Plusieurs rangements ouverts ou fermés sont à votre disposition :

- dans chaque porte avec de profonds vide-poches (photo 4)
- sur la planche de bord avec la boîte à gants (photo 5).

Lever la poignée 1 pour ouvrir (photo 6)

- sur le tunnel central devant le levier inverseur
- sous le siège passager pour le livret d'utilisation et entretien, ainsi que pour la bombe anticrevaison.

Photo 4

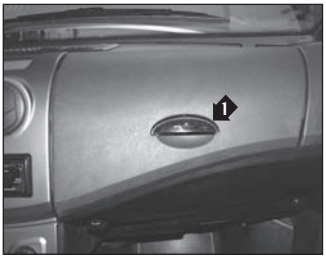

Photo 5

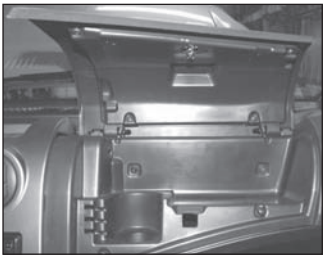

Photo 6

2. UTILISATION

Rodage **2**.1
Démarrage **2**.2
Fonctionnement spécifique d'un véhicule équipé du moteur Révolution (492 DCI) **2**.3
Carburant **2**.4

2.1 - RODAGE

Pendant les premiers kilomètres :

- Éviter les accélérations trop brusques et les freinages trop énergiques.
- Contrôler fréquemment le niveau d'huile et de liquide de refroidissement.
- Effectuer à 5000 km la première révision (voir partie entretien)

2.2 - DÉMARRAGE

Mise en route moteur (Photo 1 et 2)

1. S'assurer que le levier d'inverseur de marche est au point mort « N » sur le levier et « N » affiché au tableau de bord « 1 ».

2. Bloquer le frein de stationnement.

3. Mettre le contact. Sur la position (« M ») de démarrage (schéma page 5) un signal sonore retenti.

4. Attendre que le voyant de préchauffage s'éteigne.

5. Actionner le démarreur dans les 6 secondes après extinction du voyant de préchauffage. 2 bips retentissent si le démarrage n'a pas été effectué dans le laps de temps. Renouveler alors l'opération.
Un signal sonore au lieu du démarrage signifie qu'une vitesse est enclenchée. Dans ce cas, revenir au point mort et actionner le démarreur.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, renouveler l'opération.

IMPORTANT : s'assurer, lorsque le moteur tourne, de l'extinction des témoins de préssion d'huile et de défaut moteur.

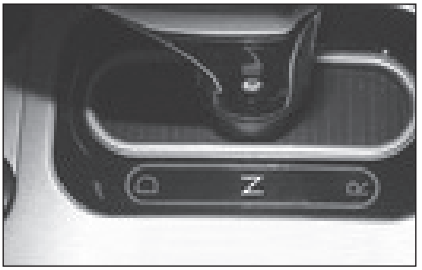

Photo 1

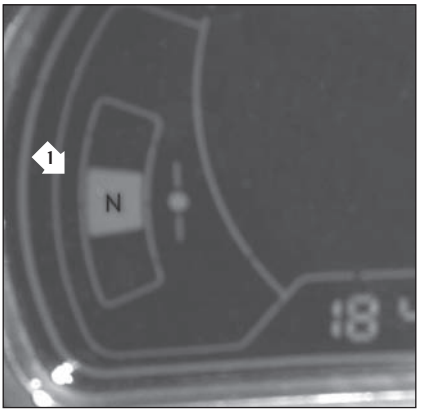

Photo 2

Arrêt moteur

1. Mettre le véhicule au point mort (« N »)
2. Couper le contact
3. Attendre l'arrêt du moteur
4. Tirer le frein à main

Démarrage du véhicule

1. Moteur démarré,régime moteur au ralenti, mettre le levier d'inverseur en position de marche, sans appuyer sur l'accélérateur.

2. Desserrer le frein à main.

3. Accélérer progressivement

ATTENTION !

- Le moteur ne peut pas démarrer si une vitesse est enclenchée. (alerte par signal sonore).
- Au point mort « N », une sécurité empêche le moteur d'être acceleré à la pédale sans préalablement enfoncer la pédale de frein.
(SUR VÉHICULE ÉQUIPÉ DU MOTEUR DCI UNIQUEMENT).
- Les gaz d'échappement sont toxiques. Ne pas effectuer ces opérations dans des locaux fermés.

2.3 - FONCTIONNEMENT SPÉCIFIQUE D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU MOTEUR RÉVOLUTION (492 DCI)

2.3.1. - EASY PARKING

Un véhicule équipé du moteur Révolution (492 DCI) possède d'origine une particularité d'utilisation : l'aide à la manoeuvre **EASY PARKING.**

Le système est équivalent à la conduite d'un véhicule traditionnel en version boîte automatique.

Le système **EASY PARKING** s'active lors de chaque manipulation du levier inverseur dans un sens de marche.

Véhicule démarré, régime au ralenti, l'utilisateur appui sur la pédale de frein puis sélectionne un sens de marche au levier inverseur : au relâchement de la pédale de frein et sans appuyer sur la pédale d'accélérateur, le véhicule va accélérer doucement et se stabiliser à une vitesse d'environ 7km/h. Cette configuration permet l'aide au stationnement en marche avant ou arrière.

Véhicule en cours de fonctionnement, l'utilisateur relâche la pédale d'accélérateur quelque soit la topologie du terrain sans appuyer sur la pédale de frein : le frein moteur fera baisser le régime moteur jusqu'à ce que la vitesse du véhicule se stabilise à environ 7 km/h.

ATTENTION : lorsque le véhicule est en mode EASY PARKING, avancement stabilisé à 7km/h au démarrage ou après décélération, un appui sur la pédale de frein immobilisera le véhicule mais ne désactivera pas l' EASY PARKING : le relâchement de la pédale de frein provoquera l'avancement du véhicule dans le sens de marche sélectionné au levier inverseur.

Pour désactiver le mode EASY PARKING, effectuer l'une de ces 3 opérations:

- tirer le levier de frein à main
- mettre le levier inverseur au point neutre
- ouvrir une porte

2.3.2. - SÉCURITÉ

Si le véhicule effectue un départ arrêté avec une portière ouverte ou si une portière est ouverte en cours d'utilisation, la puissance du moteur sera volontairement réduite.

2.4 - CARBURANT

Moteur

Carburant : utiliser exclusivement le gazole du commerce, contenance du réservoir : 17-l.

IMPORTANT : En période de gel, additionner au gazole de l'antigel spécial en proportion préconisée sur le flacon. ATTENTION : certains fournisseurs de carburant livrent du gazoil contenant déjà de l'antigel en quantité variable.

ATTENTION !

- Avant d'effectuer l'approvisionnement en carburant, couper impérativement le moteur.
- Les carburants sont inflammables.
  Éviter de renverser du carburant sur un moteur chaud.
- Ne pas s'approcher de la trappe de réservoir avec une flamme libre ou une cigarette allumée : danger d'incendie.
- Éviter aussi d'approcher le visage trop près de la trappe, afin de ne pas inhaler de vapeurs nocives.
- Ne pas utiliser de téléphone portable lors de l'approvisionnement en carburant.
- Un carburant non adapté peut engendrer des dommages irréversibles au moteur, n'entrant pas dans les conditions de garantie.
- Le moteur n'accepte pas l'utilisation de carburant de type :
  - Bio carburant contenant plus de 20% de méthyl ester ou supérieur à B20
  - Huile végétale
  - Fioul domestique
  - Pétrole (chauffage)
  - Gazole stocké en jerrican ou dans des conteneurs galvanisés

3. ENTRETIEN

Lors d'une crevaison 3.1
Levage du véhicule 3.2
Remplacement d'ampoules 3.3
Remplacement des fusibles 3.4
Niveau de liquide dans le circuit de freinage 3.5
Niveau d'huile de boite inverseur 3.6
Niveau d'huile moteur 3.7
Transmission/Direction/lave glace 3.8
Liquide de refroidissement et filtre à air 3.9
Révisions 3.10

3.1 - LORS D'UNE CREVAISON

PRESSION DES PNEUMATIQUES - Avant et arrière : 1, 2 bars

BOMBE ANTICREVAISON

Votre véhicule est équipé d'une bombe anticrevaison qui est située dans un tiroir placé sous le siège passager. Pour son utilisation, se reporter aux recommandations décrites sur la bombe.

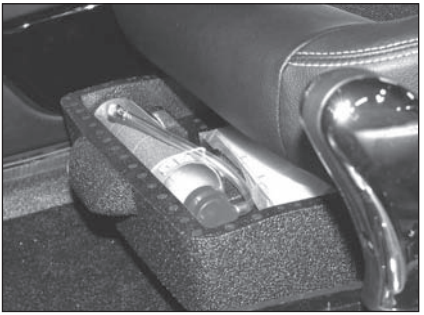

Examiner fréquemment l'état des pneumatiques, une usure anormale peut être due à un train déréglé.
ATTENTION, l'utilisation de votre véhicule avec une réparation à la bombe anticrevaison ne doit être que temporaire.

Faire réparer ou remplacer au plus tôt le pneumatique endommagé, au risque d'un dégonflement ou d'une rupture de pneumatique.

3.2 - LEVAGE DU VÉHICULE

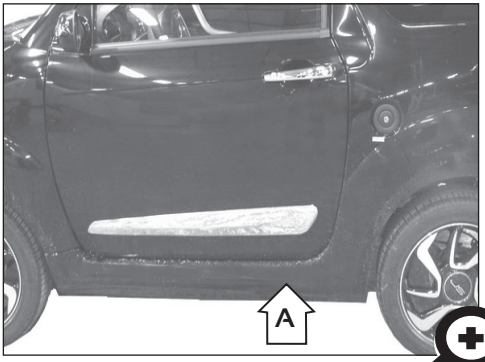

Les véhicules possédent des points de levage côté droit et gauche, situés au niveau du repère A.

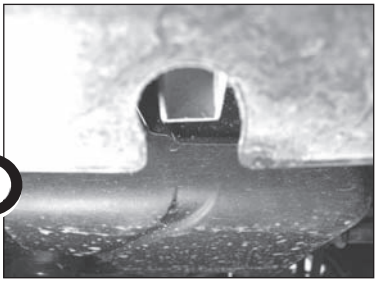

3.3 - REMPLACEMENT D'AMPOULES

Phare avant (photo 1, 2 et 3)

Pour accéder aux ampoules, une trappe d'accès fermée par un obturateur plastique est située sur le haut de chaque passage de roue avant.

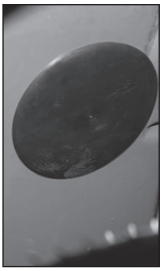
Photo 1

Photo 2

Remplacement de veilleuse « 1 » :

- Débrancher le connecteur du porte ampoule ;
- Tourner le porte ampoule d'1/4 de tour vers la gauche et tirer légèrement ;
- Tourner l'ampoule d'1/4 de tour vers la gauche.

Remplacement du clignotant « 2 » :

- Débrancher le connecteur du porte ampoule ;
- Tourner le porte ampoule d'1/8 de tour vers la gauche et tirer légèrement ;
- Tourner l'ampoule d'1/4 de tour vers la gauche.

Remplacement du code/phare « 3 » :

- Débrancher le connecteur du porte ampoule ;
- Dégager le caoutchouc protecteur ;
- Décrocher le ressort de maintien ;
- Remplacer l'ampoule et remonter l'ensemble.

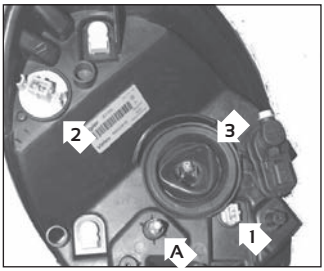

Photo 3

La molette « A » permet le réglage de droite à gauche du phare.
Il est possible de régler mécaniquement la hauteur du phare par le trou d'accès supérieur.

Bloc optique arrière (photo 4)

Remplacement recul, clignotant, stop, anti-brouillard :

1. Dévisser les 2 vis puis déclipser le bloc optique « 4 ».
2. Tourner vers la gauche le porte ampoule concerné pour le déclipser puis remplacer l'ampoule et replacer le porte ampoule.
3. Refixer le bloc optique avec ses vis puis clipser les capuchons protecteurs.

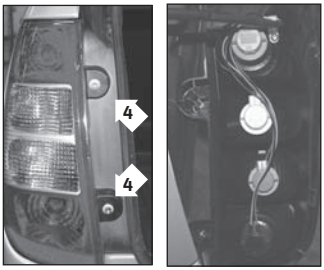

Photo 4

Éclairage de plaque minéralogique (photo 5)

1. À l'aide d'un tournevis plat, ôter le capuchon transparent « 5 » en plaçant la pointe du tournevis dans l'une des deux encoches de chaque côté du capuchon et lever légèrement.
2. Remplacer l'ampoule et reposer le capuchon.

Photo 5

3.4 - REMPLACEMENT DES FUSIBLES

FUSIBLES

En l'absence d'alimentation électrique, contrôler en premier lieu les fusibles situés sous le tableau de bord côté passager

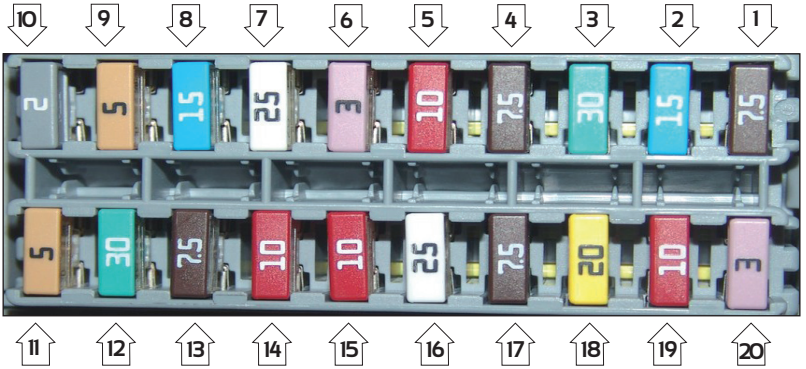

N°	Fonction
1	Alimentation clignotants
2	Fermeture centralisée
3	Alimentation préchauffage
4	Alimentation pompe carburant
5	Alimentation ventilateur (moteur DCI)
6	Commande et moteur réglage de phares + APC fermeture centralisée
7	Commande lève-vitres
8	Prise 12 V
9	Autoradio
10	Entrée accessoires combiné compteur
11	APC combiné compteur, alim relais commodo clignotant et alim APC vers faisceau moteur

N°	Fonction
12	Alimentation ECU Dci ou commande alternateur Progress
13	Moteur ventilation habitacle
14	Feux de stop, signaux levier inverseur et feux de recul
15	Alimentation dégivrage, relais dégivrage et commodo essuie-glace
16	Alimentation commodo phares
17	Alimentation combiné compteur
18	Alimentation retour essuie-glace avant et essuie-glace arrière
19	Alimentation plafonnier et autoradio
20	Alimentation commande relais et + permanent vers faisceau moteur

3.5 - NIVEAU DE LIQUIDE DANS LE CIRCUIT DE FREINAGE

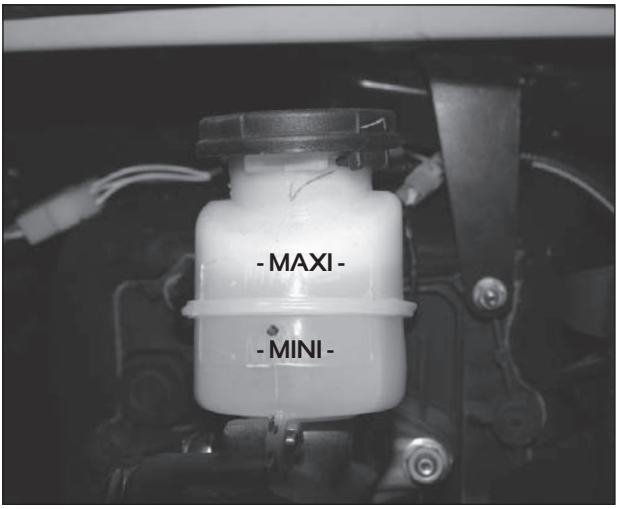

Réservoir liquide de frein
Le bocal de liquide de frein est situé sous le capot avant côté conducteur.

Le niveau visible par transparence ne doit pas descendre en dessous du repère minimum « MIN » du bocal. Compléter s'il y a lieu avec le liquide de frein approprié à ce véhicule.

Remplacer le liquide de freins tous les 50000-Km ou tous les 3 ans par un produit de type DOT4.

3.6 - NIVEAU D'HUILE DE BOÎTE INVERSEUR

Boîte de vitesse (photo 1)

La boite de vitesse est située à l'arrière du moteur.
Sa capacité est de 0,8 Litres
(Huile type 80W/90)
Contrôler fréquemment le niveau d'huile.
Compléter s'il y a lieu avec de l'huile de boite de vitesse appropriée à ce véhicule.

A. Bouchon de vidange « 1 ».
B. Remplissage « 2 ».
C. Contrôle du niveau « 3 ».

Vidanger l'huile de boite de vitesse tous les 10000 Km ou tous les 2 ans.
Faire fonctionner la boîte avec des lubrifiants inadéquats, accélère l'usure des organes en mouvement et peut donner lieu à d'importants dommages.

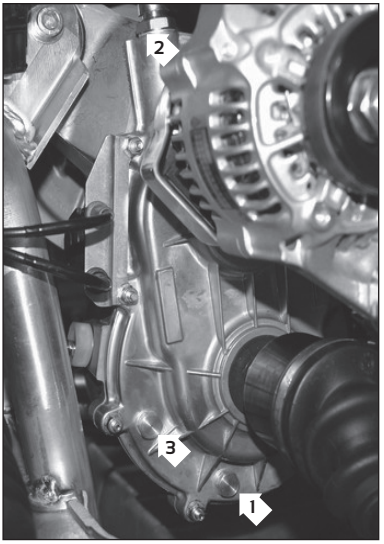

Photo 1

Attention, mettre une quantité d'huile insuffisante ou trop importante peut engendrer une casse de la boîte de vitesse.

ATTENTION !
L'huile usagée contient des substances dangereuses pour l'environnement.
Pour la vidange du moyeu, nous conseillons de s'adresser à un point d'assistance autorisé LIGIER qui est équipé pour l'écoulement des huiles usagées dans le respect de l'environnement et des normes imposées par la loi.

3.7. - NIVEAU D'HUILE MOTEUR

3.7.1. - MOTEUR DCI 492 REVOLUTION

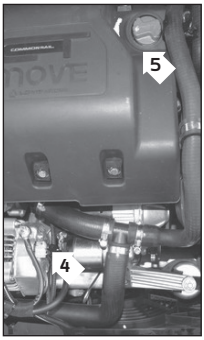

Photo 2

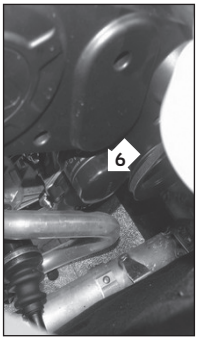

Photo 3

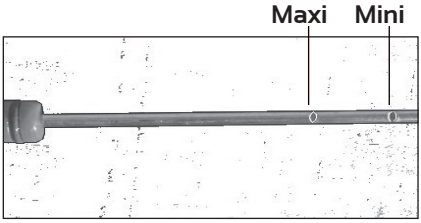

Photo 4

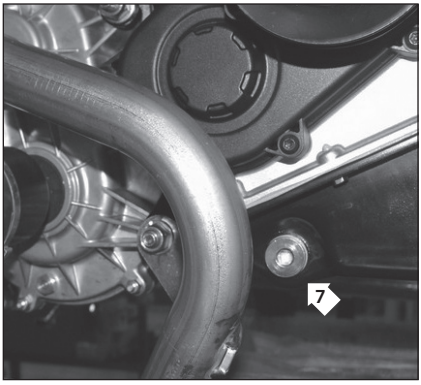

Photo 5

Moteur : graissage - lubrification
(photo 2-3-4)
La capacité d'huile moteur est de 2,1 Litres (Huile type 5W/40).
Contrôler fréquemment le niveau d'huile. Compléter s'il y a lieu avec de l'huile moteur appropriée à ce véhicule.
1. Jauge niveau d'huile « 4 » (photo 2).
Le niveau doit apparaître entre le repère « min » et le repère « max » pour un fonctionnement normal du véhicule (photo 4).
2.Bouchon de remplissage d'huile « 5 » (photo 2).
3. Filtre à huile « 6 » (photo 3).
La vidange du moteur doit être effectuée soit par aspiration à l'aide d'un appareil homologué, soit par écoulement par le bouchon de vidange 7 (photo 5).

Contrôler le niveau d'huile tous les 2500 km. Se référer aux périodicités d'entretien par type de moteur pour les vidanges et remplacements de filtres. Attention, mettre une quantité d'huile insuffisante ou trop importante peut engendrer une casse moteur.

3.7.2. - MOTEUR PROGRESS

Moteur, graissage, lubrification
(photo 2 et 3)

La capacité d'huile moteur est de 1,4 Litres (Huile type 5W/40).
Contrôler fréquemment le niveau d'huile. Compléter s'il y a lieu avec de l'huile moteur appropriée à ce véhicule.

1. Jauge niveau d'huile « 4 » (photo 2). Le niveau doit apparaître entre le repère « min » et le repère « max » pour un fonctionnement normal du véhicule (photo 3).

2. Bouchon de remplissage d'huile « 5 » (photo 2).

3. Filtre à huile « 6 » (photo 2).
La vidange du moteur peut être effectuée soit par aspiration à l'aide d'un appareil homologué, soit par écoulement par le bouchon de vidange « 7 ».

Contrôler le niveau d'huile tous les 2500 km. Se référer aux périodicités d'entretien par type de moteur pour les vidanges et remplacements de filtres.
Attention, mettre une quantité d'huile insuffisante ou trop importante peut engendrer une casse moteur.

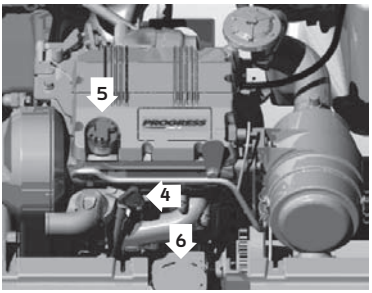

Photo 2

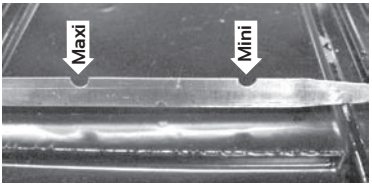

Photo 3

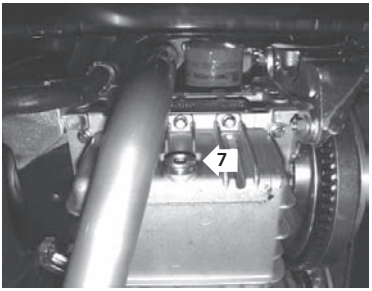

Photo 4

3.8 - TRANSMISSION / DIRECTION / LAVE GLACE

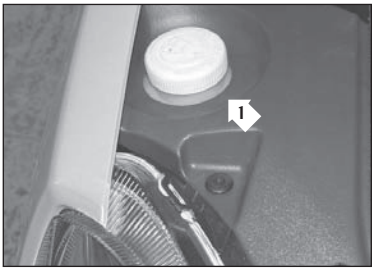

Photo 7

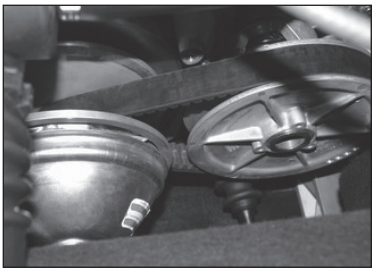
Photo 8

Bocal liquide lave glace (photo 7)
Le bocal est situé sous la capot avant, côté passager dans la joue d'aile. Faire le plein en ôtant le bouchon « 1 » avec un mélange d'eau déminéralisée et de liquide lave glace.

Variateurs (photo 8)
La courroie de variateur doit être remplacée tous les 10000 Km ou tous les 2 ans et contrôlée tous les 5000 km.

IMPORTANT : ne pas utiliser de graisse pour nettoyer ou lubrifier les variateurs ou la courroie. Ceux-ci travaillent « à sec ». Dépoussiérer à l'air comprimé et nettoyer les variateurs à l'acétone uniquement, lors de chaque entretien

Demi-arbres de roue (photo 9)
Les cardans ne nécessitent aucun entretien ou graissage particulier.

Vérifier les soufflets de protection tous les 5000 km ou une fois par an. Des projections peuvent endommager ceux-ci.

Direction (photo 10)
La crémaillère de direction ne nécessite aucun entretien ou graissage particulier.
Vérifier les soufflets de protection tous les 5000 km ou une fois par an. Des projections peuvent endommager ceux-ci.

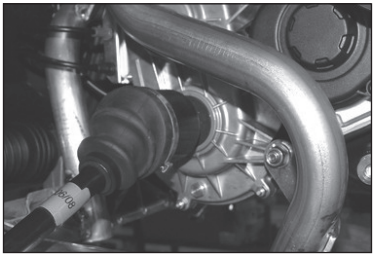
Photo 9

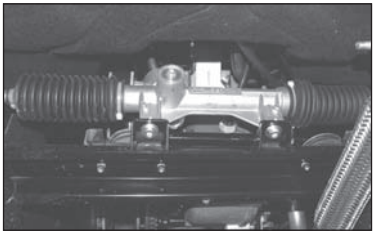
Photo 10

3.9 - LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT FILTRE À AIR

Liquide de refroidissement (Photo 11)
Le bocal de liquide de refroidissement est situé sous le capot avant, côté passager. La protection du liquide doit être : -25°C. (type LR 25)

Ne pas mettre de liquide de type « rouge »

Le niveau visible par transparence doit être situé entre les repères MINI et MAXI, indiqués sur le bocal. Compléter avec du liquide de refroidissement jusqu'au repère MAXI.

S'il manque fréquemment du liquide de refroidissement, parlez-en à votre distributeur agréé LIGIER.

ATTENTION : la vérification du niveau de liquide doit être effectué moteur froid. Contrôler le niveau tous les 2500 km.
Se reporter au tableau PÉRIODICITÉ par type de motorisation pour les fréquences de renouvellement du liquide.

Photo 11

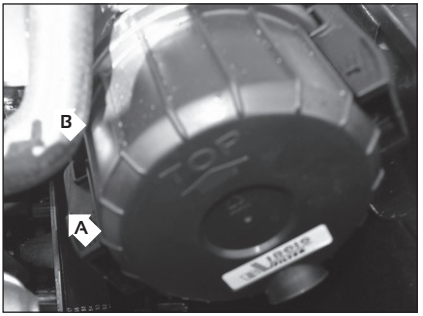

Photo 12

Filtre à air (photos 12)
Le filtre à air est situé sous le capot avant sur le coté droit du moteur.
Pour y accéder, déclipser les deux agrafes et retirer le couvercle plastique de la cartouche.
Lors de la repose du couvercle, attention à ne pas positionner l'attache A trop prêt de la durite B.
Se reporter au tableau PÉRIODICITÉ par type de motorisation pour les fréquences de nettoyage et remplacement.

Attention, si le bouchon du bocal de liquide est ouvert moteur chaud, le circuit de refroidissement étant en pression, de la vapeur d'eau peut être pulvérisée et entraîner des brûlures graves.
Une utilisation du véhicule dans un environnement poussiéreux nécessite un entretien plus rapproché du filtre à air.

3.10 - RÉVISIONS

COMPOSITION DES TRAVAUX

Moteur :

Pour connaître le détail des interventions à réaliser en entretien par type de moteur, se rapporter aux tableaux PÉRIODICITÉ de la partie « entretien programmé » du carnet de garantie. Lors de chaque entretien, il est également demandé d'effectuer les points suivants :

Vérification des niveaux :

- liquide de frein
- liquide refroidissement
- huile moteur
- huile de boite inverseur
- liquide lave glace

Contrôles :

- serrage des supports moteurs & boîte
- serrage des transmissions et de la direction
- serrage supports échappement & brides
- joints d'étanchéité gazole et huile
- pression et usure pneumatiques
- tension et usure des courroies (variateur, distribution, alternateur)
- éclairages diverses
- durites carburant et refroidissement

Nettoyage :

- ailettes radiateur
- variateurs

Réglages :

- câbles passage vitesse
- géométrie (parallélisme, pincement)

4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques générales **4**.1
Entretien de la carrosserie et véhicule **4**.2

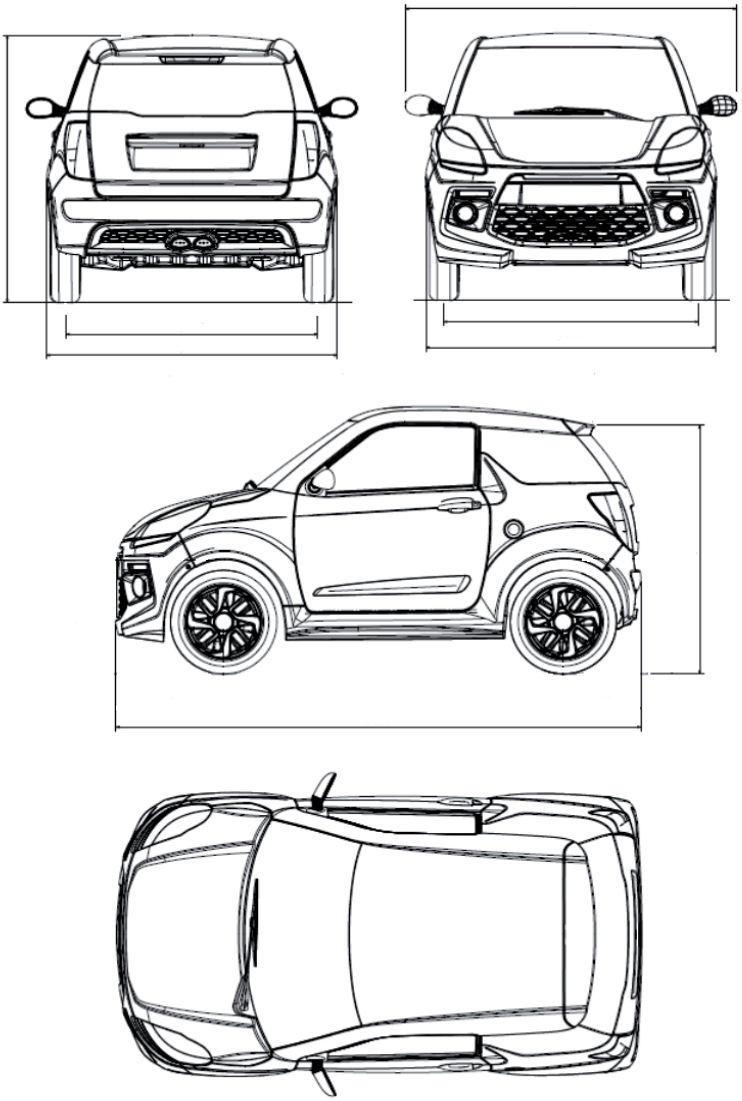

4.1 - CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

TYPE QUADRICYCLE LÉGER
Places assises : 2 (y compris chauffeur)
Roues avant motrices et directrices
Vitesse maximale autorisée :.....45 Km/h
Changement de vitesse automatique
par variateur
Inverseur de marche AVT et AR
Poids à vide en ordre de marche : .....349 Kg
Poids en ordre de marche : .....400 Kg
Masse maxi technique admissible en
charge : .....675 Kg
Masse maxi technique de marche admissible par
essieu : ..... 380 Kg (AVT) / 380 Kg (AR)
Charge utile : .....200 Kg

DIMENSIONS
Longueur hors tout :..... 2826 mm
Largeur hors tout (avec les rétros)..... 1782 mm
Hauteur à vide :..... 1475 mm
Empattement :..... 1827 mm
Voie AVT : ..... 1372 mm
Voie AR :..... 1356 mm

FREINAGE
Système hydraulique
Frein avant et arrière à disques
Frein à main mécanique
Liquide :.....type DOT4

BOITE INVERSEUR
Capacité : 0,8 Litre - Huile : 80W/90

BATTERIE
12V-40 Ah-320A

PNEUMATIQUES
Avant et arrière : 155 / 65 R14 ou 145/70R13

PRESSION PNEUMATIQUES
Pression des pneus AVT :..... 1,2 bars
Pression des pneus AR :..... 1,2 bars
Sans roue de secours / Bombe anti-crevaison

AMPOULES
Eclairage avant :
- code/phare :..... 12V 60/55 W H4
- feux de position : 12V 5W
- clignotant : 12V 21W

Eclairage arrière :
- Feux de stop :.....12V 10W
- Feux de position : 12V 3W
- Feu de recul : 12V 21W
- Clignotant :.....12V 21W
- Feu antibrouillard : 12V 21W
- Eclairage de plaque : 12V 5W
- Plafonnier :.....12V 5W

	Révolution DCI 492	Progress
Type	Bicylindre 4 tps rampe commune	Bicylindre 4 tps injection indirecte
Cylindrée	480 cm3	505 cm3
Alésage	69 mm	72 mm
Course	64 mm	62 mm
Puissance maxi	4Kw à 3200 tr/min	
Carburant	Gazole	
Capacité réservoir	17 Litres	
Alternateur	55A, 480W, entraîné par courroie	
Démarreur	1,1 Kw, électrique	
Circuit refroidissement	3,1 Litres	3,2 Litres
Circuit lubrification	2,1 Litres	1,4 Litres
Type d'huile	5W40	

INCONVÉNIENTS	CAUSES POSSIBLES	REMÈDE
Le moteur ne démarre pas.	Manque de combustible	Remplir le réservoir
	Combustible non approprié	Le remplacer
	Combustible gelé	Additionner antigel pour gazole
	Filtre à gazole encrassé ou rempli d'eau	Le faire remplacer
	Batterie trop faible	Contrôler, recharger, remplacer
	Pas de préchauffage	S'adresser à un agent LIGIER
	Après ces contrôles, pas de démarrage	S'adresser à un agent LIGIER
Après démarrage, le voyant d'alerte de pression d'huile ne s'éteint pas	Manque d'huile dans le moteur	Contrôler le niveau à la jauge (moteur froid) et compléter si nécessaire.
	Système de graissage détérioré	S'adresser à un agent LIGIER. Ne pas faire tourner le moteur voyant allumé
Après démarrage, le moteur s'arrête, cogne, ne prend pas de vitesse	Le niveau de combustible est trop bas	Remplir le réservoir
	Présence d'eau dans le circuit du combustible	Nettoyer le réservoir, le filtre à gazole et introduire du gazole propre
	Le combustible est gelé	Vidanger et additionner antigel pour gazole
	Filtre à air encrassé	Le nettoyer ou l'échanger
Fumée noire à l'échappement	Dérèglement du système d'injection	S'adresser à un agent LIGIER
Fumée bleue à l'échappement	Le moteur est trop froid	Tenir le moteur accéléré quelque temps pour permettre la mise en température
	Niveau d'huile trop haut	Le contrôler, vidanger si nécessaire
	Consommation d'huile importante	S'adresser à un agent LIGIER

4.2 - ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE ET VÉHICULE

CONSEIL D'ENTRETIEN

Laver la carrosserie de votre véhicule à l'eau savonneuse.

- Utiliser une éponge naturelle pour le lavage.
- Rincer la carrosserie à l'eau claire.
- Sécher la carrosserie à l'aide d'une peau de chamois afin d'éviter l'apparition d'auréoles.
- Ne pas laver le moteur à grandes eaux ou à l'aide de jets d'eau.
- Pour le nettoyage des plastiques intérieurs, utiliser un produit spécifique sans alcool.

Afin de prévenir toutes dégradations prématurées de la carrosserie de votre véhicule :

- Ne pas utiliser de nettoyeur automatique à rouleaux ou de nettoyeur haute pression.
- Ne pas utiliser d'eau d'une température supérieure à 50°C.
- Ne pas utiliser de produits détergents ou de diluants.
- Ne pas lustrer avec une patte abrasive
- Ne pas laver le véhicule en plein soleil ou en période de gel.

Le non respect de ces préconisations d'entretien peut détériorer (rayures, déformation, décoloration, fissuration) la matière ABS de la carrosserie.

5. SIGNALISATION ROUTIÈRE

LES CATEGORIES DE PANNEAUX

Triangle = danger

Rond = interdiction ou obligation

Interdiction

Obligation

Fin d'interdiction

Fin d'obligation

ou = indication

DIRECTION

Bleu — A 61 / A 61 ➡ Raccordement à une autoroute

Vert — ALBI ➡ Itinéraires sélectionnés pour desservir les villes importantes

Jaune — LILLE ➡ Direction temporaire

Blanc — ST DOMINIQUE ➡ Direction

LES PANNEAUX DE PRIORITÉ

➡ Céder le passage à gauche et à droite

➡ Céder le passage à gauche et à droite

➡ Céder le passage à droite

➡ Priorité : vous pouvez passer

➡ Attention tout de même aux dangers tels qu'un véhicule de secours ou un véhicule qui ne respecte pas la signalisation

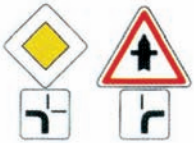

➡ Le trait plus épais représente le chemin prioritaire

➡ Passage à niveau avec barrières

➡ Passage à niveau sans barrière

LES FEUX

Feux sans panneaux

- Vérifier à droite et à gauche
- Passer

- S'arrêter

- S'arrêter
- Attendre le feu vert

Feux avec panneaux

- Les feux fonctionnent
  - Ne pas se préoccuper des panneaux

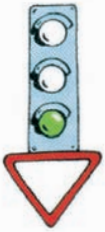

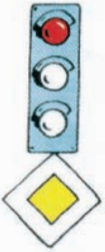

- Les feux ne fonctionnent pas ou le feu orange clignote
  - Respecter les panneaux

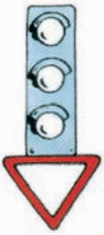

LES VOIES INTERDITES
AUX QUADRICYCLES LÉGERS ET CYCLOMOTEURS

➡ Circulation interdite dans les 2 sens à tous véhicule

➡ Sens interdit à tous véhicule

➡ Accès interdit aux cyclomoteurs
et aux quadricyles légers

➡ Accès interdit à tous les véhicules à moteur

➡ Piste ou bande cyclable interdite aux quadricycles

➡ Voie réservée aux bus

➡ Route pour automobiles,
interdite aux quadricycles

➡ Entrée d'autoroute, interdite aux quadricycles

➡ Interdiction de tourner à droite
pour les cyclomoteurs et quadricycles légers

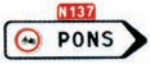

➡ Direction interdite aux cyclomoteurs
et quadricycles légers

ATTENTION
Les quadricycles légers sont considérés par la loi comme des cyclomoteurs.
Même immatriculés, ils sont interdits sur certaines voies.